



Renonciation à l'autorité et au droit de visite et d'hébergement

Par **laurent**, le **12/08/2010** à **11:18**

Bonjour,

j'ai la garde de mon fils depuis novembre 2007 et celle ci à fait suite à une garde alternée et est due au comportement de mon ex compagne, cela fait 5 ans que nous sommes séparés et elle persiste à me pourrir l'existence.

J'ai rencontré une jeune femme il y à 2 ans et nous voulons refonder une famille.

J'ai donc décidé de renoncer à mon autorité parentale et à mon droit de visite et d'hébergement et je voudrai savoir si cette mesure me protégerait vis à vis de la loi par rapport aux infractions qu'il pourrait commettre dans le futur?

Par avance je vous remercie pour .

Par **Marion2**, le **12/08/2010** à **13:55**

Vos propos sont quand même très choquants :

[citation]*J'ai donc décidé de renoncer à mon autorité parentale et à mon droit de visite et d'hébergement et je voudrai savoir si cette mesure me protégerait vis à vis de la loi par rapport aux infractions qu'il pourrait commettre dans le futur?*

[/citation]

Vous avez décidé de fonder une nouvelle famille et de tirer un trait sur l'existence de votre fils ?

Il n'y a pas d'incompatibilité à refaire sa vie, à avoir d'autres enfants et à ne pas oublier que vous avez eu un enfant d'un 1er mariage et de continuer de le voir et de vous en occuper. C'est votre fils tout de même !!!

Dites ça au JAF, il appréciera sûrement.

Vous pouvez demander à ne [s]plus exercer l'autorité parentale[/s] et refuser de voir votre fils, mais vous ne pouvez en aucun cas le renier.

Dans la mesure où la mère en aura la garde, vous devrez lui verser une pension alimentaire.

Par **Melanie555**, le **12/08/2010** à **16:21**

C'est plus que choquant, c'est monstrueux !

On pourrait même se demander comment vous avez pu obtenir la garde de votre enfant avec une pareille mentalité.

Je ne suis certes pas là pour juger, mais je reconnais que je peux difficilement ne pas réagir devant de telles monstruosité.

Par **calinda**, le **13/08/2010** à **21:16**

QUEL SCANDALE ! renoncer à l'autorité et au droit de visite honte à vous ne pensez vous pas que nombre de pères se sont battus pour obtenir une telle loi ? un tel miracle que beaucoup aimeraient bénéficier, refaites votre vie, refaites des enfants, mais resté présent pour les aînés, même si votre ex vous emmerde vous restés le père de vos enfants

Par **manuel88**, le **16/08/2010** à **23:15**

Bonjour à tous,

Je compati avec cet homme qui veut renoncer à l'autorité parental de son fils, car je suis passer par là, et croie moi le mieux à faire si tu veux réussir ton couple ta vie sera mieux avec ta femme actuelle. J'ai été marié une première fois j'ai eu 2 enfants au bout de 11 ans de mariage elle a décidé de me quitter. Je me suis battu pour la garde de mes enfants mais le juge à été favorable à la demande de mon ex femme.

2 ans plus tard j'ai rencontrer ma femme actuelle et quand mon ex a entendu que j'ai rencontrer quelqu'un elle a commencer à m'appeler en me disant qu'elle regrette qu'elle veux revenir et tous le tralalala. Mais je n'ai pas accepter, j'ai déménager et pendant 4 ans mon ex et sa famille n'ont pas cesser d'embeter ma femme. Nous nous sommes mariés et ils ont continué. Ma femme était au bout de la dépression, elle a perdue notre deuxième enfant a cause de ses états de nerfs. Mes enfants se sont mis aussi à l'embeter et la j'ai décider de couper complètement les ponts avec eux, nouvelle adresse nouveau job sa fait 2 ans

maintenant je n'entend plus parler d'eux je suis tres heureux avec ma femme et mon fils, nous allons bientôt avoir une petite fille et c'est la joie, plus de dispute plus rien. Voilà

Par **Marion2**, le **16/08/2010** à **23:27**

Bonsoir manuel,

Laurent ne veut pas renoncer à exercer son autorité parentale, mais il veut renoncer à l'autorité parentale. Ce qui n'est pas du tout la même chose.

Il ne peut pas renoncer à l'autorité parentale. On ne peut pas renier ses enfants.

Il ne faut pas tout mélanger (les ex-épouses et les enfants).

Tout comme vous, Laurent a des enfants d'un premier mariage, et ce sont ses enfants. Il est un peu facile pour ce genre de personne de dire je me remarie, je vais avoir d'autres enfants et mes enfants issus de mon 1er mariage n'existent plus !

Il faut assumer messieurs ! vous avez bien été d'accord pour avoir ces enfants. Vous n'avez pas à les rejeter comme de vulgaires objets !!!

Cette mentalité est déplorable.

Pauvres gosses !

Par **mimi493**, le **17/08/2010** à **00:16**

Attitude classique des hommes : ils ne peuvent plus coucher avec la mère, donc les enfants ne les intéressent plus.

Et après, ils font venir pleurnicher et se poser en victime.

Par **manuel88**, le **19/08/2010** à **21:33**

Oh non moi, mon ex campagne m'a tendu un piège je n'étais pas prêt d'avoir des enfants elle a fait expret de laisser sa pillule pour me retenir aussi bien pour l'aimer que pour le deuxième, nous étions jeune sans travail fixe, sans maison je voulais tous d'abord assurer de se côtés avant là avant de fonder une famille, et être sûre et certain qu'elle sera la femme de ma vie ben non elle a en a décider autrement. Je suis rester avec elle tous se temps pour les enfants, honnêtement les enfants sa se décide à deux pas toute seule et maintenant ce sont eux qui paient le pots cassés.

Pour ma part je ne ressent pas la même chose pour mes ainés et mes enfants actuelle, en

gros faire un enfant par amour c'est bien plus mieux on ressent un amour grand et intense.

Et dans le monde il y a beaucoup de femme qui utilise cet tac tic pour retenir un homme mais il y en a qui ne sont pas aussi bête que moi, heureusement.

Merci

Par **Marion2**, le **19/08/2010** à **21:36**

Bonsoir manuel,

Si vous ne vouliez pas d'enfants comme vous dites, il y a aussi les préservatifs masculins !

Deux précautions valent mieux qu'une.
Prenez aussi vos responsabilités.

Votre ex-compagne n'a pas pris sa pilule..... C'est un peu facile comme excuse, vous ne trouvez pas ?

Vous êtes autant responsable qu'elle de la venue de ces enfants.

Par **manuel88**, le **19/08/2010** à **21:41**

Nous avons vécu 2 ans et j'utilisais le préservatif après c'est elle qui a voulu que j'arrete de mettre des capotes elle m'a dis qu'elle allait prendre la pillule je lui ais fait tout betement confiance et je vous assure elle en ai consciente aujourd'hui je ses erreurs c'est pourquoi elle a arrêter de me harcelet

Par **Marion2**, le **19/08/2010** à **21:45**

Personnellement, je ne vous trouve aucune excuse.

Bonne fin d soirée.

Par **mimi493**, le **19/08/2010** à **21:50**

Quand un homme ne veut pas d'enfant, il n'a pas de rapports potentiellement fécondants ou il se fait faire une vasectomie.

Le préservatif masculin n'est pas un moyen de contraception au vu de son taux d'échec (11% des IVG font suite à un rapport avec préservatif). La pilule n'est pas un moyen sur à 100%

(même la ligature des trompes n'a que l'efficacité d'un stérilet)

Vous êtes responsable de la conception d'enfant autant que la mère.

Par **Ielis**, le **28/08/2011** à **22:45**

Vous n'avez pas tort à 100%, mimi et Marion. Vous avez probablement raison à 10%, voire un peu plus. Mais vous êtes parfaitement odieuses.

Par **Ielis**, le **28/08/2011** à **22:48**

Qu'on m'excuse ce "déterrage" d'ancien sujet. Mais quand on tombe sur des choses pareilles, - forcément toujours actuelles - lorsqu'on est à la recherche d'infos, il est parfois difficile de tourner la page web sans mettre son grain de sel. Certain(e)s feraient bien de quitter le monde des forums, ils/elles n'y ont pas leur place.

Par **Gardien**, le **29/08/2011** à **10:35**

[citation]Vous n'avez pas tort à 100%, mimi et Marion. Vous avez probablement raison à 10%, voire un peu plus. Mais vous êtes parfaitement odieuses.

[/citation]

Ce sont plutôt les propos de Laurent et Manuel88 qui sont totalement odieux!! Quelle honte!! il faut oser dire des choses pareilles!

Par **Melanie555**, le **29/08/2011** à **11:02**

[citation]Certain(e)s feraient bien de quitter le monde des forums, ils/elles n'y ont pas leur place.

[/citation]

Je dirais surtout que

..... certains(es) feraient bien de continuer à tourner les pages sans mettre leur grain de sel

.....

Par **Ielis**, le **29/08/2011** à **11:33**

Je voudrais bien vous voir, en tant qu'homme, faire l'amour avec un préservatif (pardon, faire une vasectomie ! Parole de médecin, je suis scié !) avec une compagne, en lui expliquant que vous n'avez pas confiance dans le fait qu'elle prendrait réellement la pilule. Et, quand vous estimerez en âme et conscience que votre situation vous permet "enfin" d'avoir éventuellement des enfants, je vous imagine aller retrouver votre urologue pour qu'il tente de rétablir les voies spermatiques - bonne chance !

Hallucinant.

Mais je vous laisse, ne vous dérangez pas pour moi, je ne prétendais pas le moins du monde faire changer votre opinion : quand on en est là, hein, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle ou faire tomber le rideau.

Bonne chance dans vos vies respectives de couples et oubliez-moi fissa.

Par **mimi493**, le **29/08/2011 à 14:19**

[citation]Je voudrais bien vous voir, en tant qu'homme, faire l'amour avec un préservatif (pardon, faire une vasectomie ! Parole de médecin, je suis scié !) avec une compagne, en lui expliquant que vous n'avez pas confiance dans le fait qu'elle prendrait réellement la pilule.[/citation] donc si vous êtes médecin, vous savez qu'aucune méthode de contraception féminine n'est sûre à 100%, ce que vous expliquez bien quand vous les prescrivez et avertissez que la personne peut se retrouver enceinte à chaque rapport où il y a pénétration vaginale (y compris pendant les règles, vous leur dites aussi qu'une femme est potentiellement fertile tous les jours de son cycle, et vous expliquez à vos patients homme surtout les ado et jeunes adultes, que le taux d'échec du préservatif est important, bref vous faites votre métier)

Vous trouvez ça hallucinant mais la loi prend justement en compte la réalité médicale, qui est que sans vasectomie, tout rapport vaginal consentie peut aboutir à une conception donc que l'homme est, comme la femme, 100% responsable de la conception de l'enfant et doit donc assumer, par décision judiciaire s'il le faut (à cet effet, la loi a même évolué pour permettre plus facilement de contraindre un homme à assumer ses actes)

La vasectomie est très répandue dans d'autres pays (16% des américains y ont recours), mais très confidentielle en France du fait de la mentalité très arriérée de la médecine française qui non seulement ne la propose pas, mais vont jusqu'à la déconseiller, vous en êtes un bon exemple.

Par **bret447**, le **08/10/2011 à 15:12**

Bonjour,

On peut comprendre parfois qu'il est possible d'être exaspéré par ses enfants. Oui, s'occuper de ses enfants une fois nés est un devoir, mais il est difficile pour un père quelquefois de lutter contre les conditionnements de ses enfants, quand la mère passe son temps à le

dénigrer auprès d'eux, quand il ne les voit qu'une fois toute les trois semaines, quand on entend sa fille de 12 ans qu'on essaie maladroitement d'aider dans son travail nous dire "j'aimerais que tu meures"...

Alors, oui, je souhaite également pour ma part renoncer au droit de visite mais continuer à verser la pension alimentaire, exercer l'autorité parentale, tout simplement parce que les visites sont devenues un combat et que je ne passe pas suffisamment de temps avec ma fille pour avoir un peu de temps apaisé auprès d'elle. C'est un choix. C'est sans doute le meilleur et, mesdames, c'est aussi le vôtre.

Par **mimi493**, le **08/10/2011** à **15:25**

Ben oui, un ado c'est difficile, il faut s'accrocher et non abandonner ses enfants au lieu de faire des efforts.

Par **no comment**, le **02/06/2012** à **10:30**

mimi et marion meme combat c'est a cause de cette mentalité féministe de merde que l'on continue d'entretenir des idées reçu comme cela, que le systeme judiciaire ne change pas et que certaines femmes continu de defendre des choses indefendables en se cachant derriere des principes d'egalités des sexes quand ca les arrangent.....beaucoup de femme pensent prendre au piege des hommes en faisant des enfants dans des conditions parfois etranges, seulement voil cela marche de moins en moins et les hommes se cassent et c'est tant mieux ! Allez y mesdames assumez votre enfants que vous n'avez voulu que dans le but d'emprisonner votre conjoint....un enfant se fait a deux ok, une femme peut dissimuler une contraception non suivi un homme non, aucun homme ne peut vous tendre ce genre de piege alors que vous oui c'est la toute la difference alors arretez avec ca !

ce genre de mentalité féministe feront également que par exemple on donnera la garde aisement a un couple homosexuel femme et inimaginable pour un couple d'homme par exemple.

Je pense que certaines femmes auraient du faire partie de ces enfants qui n'auraient jamais du etre concu, vous avez la chance d'exister mais tout les mondes sont concu d'erreur vous en faites partie !

Par **le solitaire**, le **11/03/2013** à **12:34**

bonjour il ne faut pas juger, pas incriminer une décision aussi difficile, mais je connais cette situation. Mon ex femme me pourrit la vie et ma fille prend le pas. La manipulation psychologique, le mensonge et tout ce qui peut faire du tort est un calvaire, parce que vivre ça de la part de sa propre fille est consternant, plus que de vouloir renoncer à son droit de visite. Moi je ne pourrit pas la vie des autres alors je ne supporte pas que l'on me la pourrisse sans raison. mais malheureusement pour certaine personne agir de la sorte est une façon d'exister et des actes normaux vis à vis d'autrui. Bon courage à tout les hommes et femmes

manipulés par vengeance ou le plaisir de faire souffrir son ex du a un divorce. Will

Par **Cécile 3**, le **26/01/2018** à **09:04**

Salut, en lisant les propos de certaines personnes j'hallucine. Je viens d'Afrique et cette mentalité de faire les enfants pour soit disant retenir un homme est fréquente. Sachez que avec ou sans enfant si il doit avoir séparation ça va se faire qu'il neige ou qu'il fasse soleil. Je n'encourage pas l'abandon d'un enfant mais parfois ces hommes n'ont pas trop de choix. Ça ne fait signifie pas qu'ils sont des monstres comme d'aucuns pourraient penser. Aviez vous penser à sa nouvelle compagne ou à cet homme qui n'a plus un moment de paix à cause des ex compagnes qui veulent briser le couple sachant qu'elles sont incapables d'assumer ? Parfois ces enfants ont des intentions meurtrières vis à vis de leur belle maman. A leur place je couperai les ponts mais pas possible d'être un homme peut être dans une autre vie. Il n'y a pas que les femmes qui sont les victimes parfois des hommes aussi. On entend parler des violences faites aux femmes. Que faites vous des violences faites aux hommes ? Saviez vous que certaines femmes battent leur hommes ? Je connais des hommes en France qui se font battre par des africaines c'est une honte pour l'Afrique. D'où je viens le père et le chef de famille et n'a pas le droit d'exercer la violence sur sa femme et elle est tenue d'être respectueuse. En France je les vois courir vers les associations de femmes battues en Afrique elles adorent être battues par leur mari ou copains et elles adorent ça. En France elles font les victimes.